



Innovation : quelle organisation ?

D'après Vincent BOLY - « Ingénierie de l'innovation » - Edition Hermès Science

INITIATION DES PROJETS

- **Production des idées et concepts** : Une collecte permanente des idées nouvelles issues du marketing ou de proposition du personnel est nécessaire pour faire émerger de futurs projets.
- **Intelligence économique** : Les tâches de veille (veille technologique, veille méthodologique et managériale, intelligence économique) sont à organiser afin d'ouvrir l'entreprise sur l'extérieur.
- **Activités de R&D** : Les acteurs de l'innovation participent à des activités de R&D pour faire évoluer la technologie et les pratiques de l'entreprise.

STRATEGIE ENTREPRISE

- **Stratégie intégrée favorisant l'innovation** : Une supervision globale des projets innovants (budget, délais, ...) doit être menée en intégrant la dimension stratégique impulsée par la Direction.
- **Encouragements à l'innovation** : Un soutien moral aux participants de l'innovation doit être apporté par la direction et les responsables de projets.

GESTION DE LA RELATION CLIENT (GRC)

- **Importance du client** : L'intégration des connaissances du client et de sa perception des produits de l'entreprise permet de générer des concepts et des produits mieux adaptés.

PILOTAGE DE PROJETS INNOVANTS

- **Gestion du portefeuille de projets** : Au sein du portefeuille de projets, la Direction assure la gestion de la cohérence entre les différentes initiatives.
- **Organisation des tâches liées à l'innovation** : Un contexte et une organisation de travail particuliers sont à mettre en place pour stimuler l'innovation.
- **Gestion de projets** : Un suivi de chaque projet innovant est fondamental.
- **Allocation des compétences** : Des demandes claires visent à assurer l'allocation des compétences nécessaires à chaque projet innovant.

CONCEPTION INTERNE ET OPEN INNOVATION

- **Conception interne** : Les acteurs de l'innovation participent à des projets faisant évoluer la technologie : ceci par des travaux de conception.
- **Fonctionnement en réseaux** : La Direction doit gérer les (éventuels) réseaux dans lesquels est intégrée l'entreprise.
- **Amélioration continue du processus d'innovation** : Une analyse et des rétroactions de la Direction et des responsables de projet sur le processus d'innovation sont nécessaires pour faire évoluer les pratiques des acteurs.
- **Mémorisation des savoir-faire** : Un effort de mémorisation des savoir-faire et de l'expérience acquise est à assumer au cours des projets passés au profit des projets en cours ou futurs.
- **Apprentissage collectif** : Un apprentissage collectif des acteurs au fur et à mesure de l'évolution des projets doit exister.